



École Sainte Marie



Qu'est-ce que l'APEL?

C'est une association loi 1901 regroupant les parents d'élèves et des volontaires, tous bénévoles.

L'APEL est gérée par un conseil d'administration en lien étroit avec le chef d'établissement, les enseignants, l'APEL 44.



Quel est le rôle de l'APEL ?

- Assurer la représentation des familles et des élèves.
- Organiser des ventes afin de financer les sorties, matériels pédagogiques.
- Aide à projets pédagogiques.

Qui fait partie de l'APEL ?

Tous les parents de l'école sont invités à devenir adhérents. Ils se rencontrent une fois par an lors de l'Assemblée Générale.



Il est composé :
de membres élus (président, trésorier, secrétaire,...)
de parents bénévoles membres de l'association et du chef d'établissement.
Il se réunit environ 1 fois par mois.

Le conseil d'administration

Participation des familles

APEL 44

- Revue famille et éducation
 - Le service Informations et Conseils aux familles
- Une plateforme téléphonique : **02 40 14 57 07**
 - Un site Internet

Quelles sont ses ressources ?

Contributions, participations et subventions diverses :

- ☞ ventes divers tout au long de l'année.
- ☞ mairie
- ☞ cotisations des parents adhérents

Subventions de l'Apel 44



Venez rejoindre l'APEL ?
apel44270@gmail.com